

Concours national de la Résistance et de la Déportation

Le 12 juin 2024, dans les jardins de la préfecture de Tours, Anne Degrieck, directrice de l'ONACVG, les membres du Comité du concours, ceux de la commission de correction et un certain nombre de présidents et présidentes d'associations liées à la Mémoire ont remis les prix aux lauréats de cette année.

Le sujet portait sur ce thème : « **résister à la déportation, en France, dans les autres pays occupés et dans les camps** ».

Chantal Ciret s'était rendue, accompagnée de Bernard Petit, au collège de Montbazou, à la demande du professeur Christian Demars, en janvier, pour aider les participants.

En ce qui concerne les **travaux collectifs ont été primés** :

- le lycée Grandmont,
- les collèges Albert Camus de Montbazou et Le Réflésoir de Bléré : 1^{er} prix ex-équo ,
- le collège B. de Fontenelle de Savigné-sur-lathan : 3eme prix,
- les collèges Jules Ferry de Tours et Roger Jahan de Descartes ont obtenu un prix spécial du Jury.

Pour ce qui est des **travaux individuels**, les prix ont été attribués à des élèves des collèges suivants :

- Simone Veil de Neuillé-Pont-Pierre,
- Jules Romains de Saint-Avertin,
- Saint-Grégoire de Tours,
- B. de Fontenelle de Savigné-surLathan,
- Le Réflésoir de Bléré,
- Georges Brassens d'Esvres.

Neuf collèges et un lycée ont été récompensés.

L'ERIL a offert 24 publications pour les prix distribués aux lauréats et un lot de 9 ouvrages pour le centre de documentation de chaque établissement ayant eu des élèves primés. Il s'agit par cette démarche d'aider les élèves qui participeront au concours dans les années prochaines.